

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 10

Artikel: Le droit d'asile en Tunisie
Autor: Meriem
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'effrayante vitesse de vingt-quatre nœuds, convergeaient vers le même point.

Et ce fut un moment d'anxiété poignante lorsque le jeune médecin, M. Frank Gardwell, agrippé au bastingage, s'apprêta à profiter de l'instant précis — de la seconde ! de la fraction de seconde ! — pour bondir sur le pont du *Chauncey*. Un faux mouvement, et il tombait à la mer, dans les effrayants tourbillons que produisaient les deux torpilleurs lancés à toute vitesse !

Aussi des acclamations enthousiastes succédèrent-elles au silence de mort qui venait de planer sur les deux navires, lorsque le jeune homme, d'un vigoureux coup de jarret, eut franchi la brasse qui séparait encore les deux destroyers.

Mais l'expérience avait trop longtemps duré. Les deux commandants étaient à bout de forces ; l'angoisse qui tendait leurs nerfs depuis un quart d'heure aurait eu bientôt raison de leur énergie. Et l'espace s'élargit rapidement entre les deux navires, qu'un coup de barre donné à faux eût pu envoyer au fond de l'Océan !

Ce transfert d'un être humain entre deux navires marchant à toute vitesse, et en pleine mer, constitue un exploit sans précédent.



Le droit d'asile en Tunisie

S'il est une coutume étrange entre toutes chez les musulmans de Tunisie, c'est bien celle du droit d'asile dans les mosquées pour les criminels.

Quand un Arabe a tué, s'il se voit découvert, traqué, sans moyen de fuir plus loin, il entre dans une mosquée, et là nul ne peut l'atteindre : pas plus la justice musulmane que la justice française, respectant toujours ce qui a rapport à la religion de ses protégés, pas plus que les parents des victimes, assoiffés de vengeance, que le bey lui-même, s'il lui en prenait fantaisie.

La mosquée est l'abri suprême pour le criminel arabe, et elle le nourrit, tant bien que mal, à ses frais. Malheur à celui qui oserait mettre la main sur ce réfugié ; sous les saintes coupoles, il est sacré.

On pourrait croire par là que les mosquées regorgent de bandits, et pourtant il n'en est rien. Les cas où elles servent ainsi de dernier refuge sont rares. C'est que le criminel arabe sait très bien l'angoisse qui l'attend dans le temple musulman, devenu pour lui une prison aussi dure que la séquestration ordinaire ; il sait aussi qu'à la porte de la mosquée guettent sans se lasser, pendant des années s'il le faut, les parents ou les amis de sa victime, se relayant pour bondir sur lui au premier pas qu'il fera dehors.

Une heure viendra fatalement où le séquestré volontaire, espérant ne plus être épié, voudra reprendre sa liberté. Les vengeurs impassibles attendent ce moment. Alors, si le criminel n'est pas lapidé sur place, on le conduit à la justice beylicale qui n'a qu'une sentence : « Qui a tué doit périr ».

Là, pas de circonstances atténuantes, aucune considération pour les crimes dits passionnels qui émeuvent et amolissent les jurés européens. C'est la potence inéluctable.

Dans ces conditions, la vie du réfugié à la mosquée est, paraît-il, si épouvantable, entre le désir fou de fuir et la

presque certitude d'être happé au passage, que peu de criminels affrontent ces tortures morales. Cependant, on en compte quelques-uns qui, bien que libres et assoiffés d'air et de lumière, ne peuvent franchir la porte dont on les voit s'approcher parfois à une prudente distance. Aucun prisonnier à perpétuité n'a le visage aussi tourmenté, aussi ravagé que ceux-ci.

La mosquée de Sidi-Mahrès est une des plus belles et des plus grandes de Tunis ; elle domine la ville, on la voit de partout comme un amoncellement de dômes étincelants de blancheur. L'énorme coupole principale est entourée d'un collier d'autres coupoles plus petites ; tous ces mamelons éblouissants, sous l'ardent soleil d'Afrique, abritent, à certaines heures, les plus fervents disciples du prophète et aussi de grands coupables.

Une particularité de ce vaste monument religieux musulman est d'être, par moment, couvert d'une nuée de pigeons noirs ; ce sont des oiseaux sacrés que nul n'aurait le droit de prendre ou d'inquiéter ; ils sont à la mosquée et lui portent bonheur. Le jour où ne les verrait plus, ce serait le présage d'un proche et grand malheur.

On voit donc plusieurs fois par jour les dômes blancs comme neige se couvrir d'un voile sombre quand les pigeons mystiques viennent s'y poser, serrés les uns aux autres, et semblent vraiment avoir conscience du rôle protecteur qu'ils remplissent.

Mais ces oiseaux au noir plumage ne paraissent pas porter bonheur aux misérables réfugiés. Les coupoles abritées des sombres ailes abritent à leur tour, indéfiniment, ces hommes hors la loi. On ne connaît guère de cas où ils purent s'en échapper sans être pris. Et, depuis peu, une raison rend plus rare encore et plus abominable leur retraite dans les mosquées. La justice, à bon droit vexée de rester impuissante devant les malfaiteurs au seuil de leurs églises, vient de décider qu'on n'empêcherait pas ceux-ci de s'y cloîtrer, puisque telle était la volonté du prophète ; mais qu'à l'avenir ceux qui entreraient seraient rivés par une solide chaîne de fer aux murs dont ils cherchaient l'abri.

C'est un dur moyen de tourner la difficulté sans violenter les préceptes du Coran et, après cela, on aurait pu croire que, plus jamais, on ne verrait de criminels assez audacieux pour franchir l'entrée du temple. Cependant on ne sait quel espoir fou en pousse encore quelques-uns sur les dalles sacrées où, en vain, ils se prosternent pour demander grâce à Allah.

Il se trouve, à la mosquée de Sidi-Mahrès, quelques-uns de ces misérables depuis de longues années.

Leurs traits tirés, leur figure hâve, leurs yeux hagards disent leurs souffrances, mais aucun n'est tant à plaindre que ce jeune et bel Arabe, de bonne famille et de conduite irréprochable, devenu criminel en un moment d'égarement, alors qu'il se croyait en droit de légitime défense. Criminel : en sa conscience, il ne l'est pas, mais ses ennemis (qui n'en a point ?) le dénoncèrent pour avoir prémédité son forfait.

Sans lutter, trop vite, il se réfugia à Sidi-Mahrès. Aux yeux de ses coreligionnaires, c'était un aveu et maintenant il est guetté, épié, comme les autres. Déjà il ne reste de lui qu'un spectre effrayant qui, las, se risquera bientôt sur les marches de la mosquée. Il y sera pris et, de là, ira au hideux gibet.

Comment dire l'impression pénible ressentie devant la vengeance inaltérable qui veille à la porte des mosquées, au seuil même de l'église d'Allah ?

La famille entière, les amis des victimes se solidarisent et attendent, à tour de rôle ; cela prend souvent tout une vie. Tout est subordonné à la capture désirée : les Arabes se priveraient plutôt du strict indispensable que de renoncer à la suprême joie du talion, si lointain que le jour puisse en luire.

Certes, la religion musulmane a quelques beaux préceptes, mais rien que ce fait de l'acuité des sentiments vindicatifs montre assez l'abîme nous séparant de la race fataliste.

MERJEM.



Le grand-duc Serge

Le grand-duc Serge

Notre image représente le grand-duc Serge, qui vient d'être frappé par la bombe des terroristes près de l'enceinte du Kremlin, le vieux palais des tsars. C'est le 3^e frère d'Alexandre III, lequel comme époux de la sœur du grand-duc de Hesse, était en même temps oncle et beau-frère

du czar, sur lequel il a eu une grande influence. Cette influence a été néfaste au czar et nous en voyons aujourd'hui les tristes conséquences dans l'empire russe. Serge était un homme que l'on craignait beaucoup à cause de son caractère vindicatif, hypocrite, ennemi de toute opinion religieuse et de toute réforme à accorder au peuple, en outre, imbu de l'esprit orthodoxe et réactionnaire. Pobjedonoszew était son idéal. Le grand-duc Serge était détesté du peuple et surtout de la noblesse de Moscou qui n'avait que trop appris à le connaître, foulant à ses pieds tous leurs droits sacrés et aimant à s'entourer de créatures viles et lâches. Aussi ne se sentait-il plus en sûreté dans son palais de Sans-Souci et il préféra aller s'établir dans le palais Nicolas à l'intérieur des fortifications du Kremlin. Cette fuite eut lieu dans le plus grand secret, entre deux haies de soldats.

La mort du grand-duc Serge Alexandrovitch a fait disparaître l'un des membres les plus en vue et les plus influents de la famille impériale de Russie.

COIN DE LA MENAGÈRE

Artichauts à la Grecque (petits)

(Hors d'œuvre)

Raccourcir et parer 24 petits artichauts tendres de l'espèce employée pour poivrade (artichauts de Nice). Tourner correctement les fonds de forme conique et plonger les artichauts au fur et à mesure dans une cuisson préparée ainsi :

Mettre dans une petite casserole : 4 décilitres d'eau ; 1 décilitre d'huile d'olive ; le jus de 2 citrons ; 1 bouquet garni composé d'une branche de persil, d'autant de fenouil, d'un brin de thym,

d'une demi-feuille de laurier ; d'une petite cuillerée de coriandre ; d'autant de poivre blanc en grains et d'une pincée de sel.

Faire partir en plein feu ; recouvrir la casserole et laisser cuire à ébullition soutenue pendant 35 minutes.

Débarrasser avec la cuisson dans une terrine et conserver au frais, sur glace même, si la chose est possible.

Pour servir, dresser les artichauts et leur cuisson dans une petite coupe en cristal ou en porcelaine que l'on entourera de glace pilée.

A défaut d'artichauts poivrade, on peut opérer avec des artichauts moyens que l'on divisera en quartiers correctement parés.

Sauce au beurre

Mettez dans une casserole 100 grammes de beurre, deux cuillerées de farine et délayez ou plutôt maniez le tout. Assaisonnez avec sel, mouillez à l'eau bouillante, et cuisez sans faire bouillir. Au dernier moment ajoutez quatre jaunes d'œufs et, après les avoir fait cuire quelques minutes, ajoutez environ 50 grammes de beurre à la sauce. Travaillez-la et servez. Quand on ne veut pas manger la sauce complètement au maigre, on peut y ajouter une cuillerée à café de Liebig, ce qui la rend d'un goût appétissant et savoureux.

RECETTES ET CONSEILS

Le bégaiement

Le bégaiement doit être combattu très soigneusement chez les enfants, en leur faisant répéter lentement le mot imparfaitement prononcé. Les grandes personnes peuvent aussi venir à bout de vice de prononciation en s'habituant à s'arrêter sur chaque syllabe.

Pour clarifier la mélasse

Quoique ce moyen soit bien vieux, il est, jusqu'à présent, l'un des meilleurs pour clarifier la mélasse. Procédez comme suit : Mettez la mélasse sur le feu et versez une chopine de lait pour un gallon de mélasse. Aussitôt que paraît l'écume, il faut l'enlever afin qu'elle ne se mélange pas à la mélasse en bouillant.

MOTS POUR RIRE



— Messieurs les jurés, vous acquitterez mon client. Il n'a pu voler une bouteille à l'étalage d'un épicer puisque cet industriel avait affiché : Vin à emporter.